

Les enquêtes et inspections en matière environnementale : PENSEZ PRÉVENTION ! (Revue Industrie & commerce)

1 janvier 2010

Vous ignorez les responsabilités environnementales de votre entreprise ? Vous ne connaissez pas les impacts environnementaux de ses activités ? Le temps où une entreprise pouvait prétexter l'ignorance est révolu. La surveillance par les autorités gouvernementales et municipales est omniprésente, et les entreprises doivent montrer patte blanche quand un représentant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs leur rend visite.